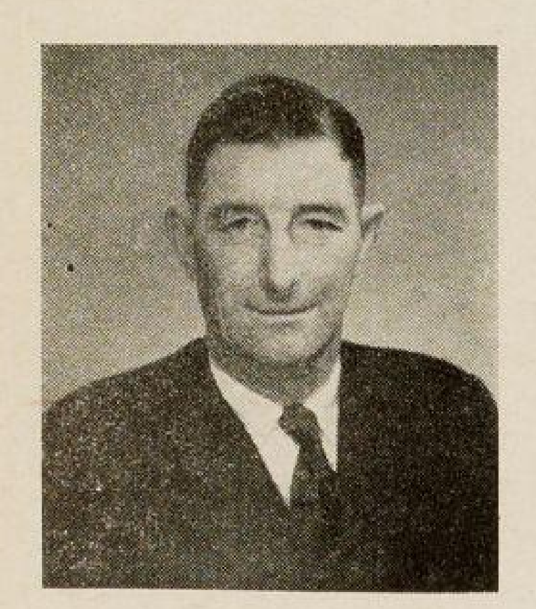
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE — DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES du 25 NOVEMBRE 1962

Électrices, Électeurs,

La confiance que vous m'avez témoignée lors du premier tour de scrutin, mon programme que j'ai présenté et développé au cours de la campagne électorale et que personne, dans mes réunions publiques, n'a réfuté, la sympathie qui m'a été manifestée à cette occasion dans toute la circonscription, me font un devoir de me présenter à vos suffrages pour le second tour.



J'AI TOUJOURS APPORTÉ LE MEILLEUR DE MOI-MÊME DANS LA RÉALISATION DES DIFFÉRENTES TACHES QUI M'ONT DÉJA ÉTÉ CONFIÉES PAR LE SUFFRAGE UNIVERSEL.

Dans le cadre de la Chambre d'Agriculture, et en tant que Président de cette Assemblée, j'ai participé à l'évolution économique et sociale de notre Département et de la Région, en donnant l'**IMPULSION NÉCESSAIRE** pour la mise en place et le développement de la **VULGARISATION**, de la **GESTION**, de l'**ENSEIGNEMENT AGRICOLE** et pour la **CRÉATION DE DÉBOUCHÉS NOUVEAUX.**

Assurant l'une des présidences du Comité Régional d'Expansion Economique, assurant la défense des contribuables au sein de la Commission Centrale des Impôts siégeant à Paris, **J'AI ÉTÉ AMENE A ÉTUDIER DANS TOUS LEURS DÉTAILS ET A RÉSOUDRE LES PROBLÈMES ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET FISCAUX INTÉRESSANT LES SIX DÉPARTEMENTS DE LA RÉGION DU CENTRE.**

Si vous faites de moi un parlementaire, **JE DÉPLOIERAI LA MÊME ACTIVITÉ, J'ACCOMPLIRAI LES MÊMES RÉALISATIONS** dans les différents secteurs de notre économie nationale.

MES EFFORTS ET MA VOLONTÉ D'ABOUTIR ONT TOUJOURS ÉTÉ EMPREINTS DE FERMETÉ ET DE MODÉRATION, DANS LE SOUCI DU BIEN PUBLIC ET DANS LE RESPECT DE L'INTÉRÊT DE CHACUN.

C'est dans cet esprit que je me présente à vous et vous demande de m'accorder votre confiance pour **ŒUVRER A LA PROSPÉRITÉ DE LA TOURAINE EN COOPÉRANT AU RENOUVEAU DE LA FRANCE.**

Raymond VILLATTE

Président de la Chambre d'Agriculture d'Indre-et-Loire

Indépendant - Paysan

Louis BLOT,
Remplaçant éventuel.

Imp. S.A.T.R. — TOURS